



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John Stuart MILL

Une association pour
ré-agir au féminin

Les TIC bouleversent l'éducation et la formation **Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes**

Aujourd'hui, on communique à la vitesse de la lumière, mais on oublie ce qui est fondamental : la compréhension du message. Le message n'est pas compris si la personne qui le reçoit n'a pas la même langue, des savoirs, connaissances et intérêts communs que l'émetteur. Des personnes peuvent vivre côte à côte, sans mixité, ni sociale ni sexuée ce qui revient à ériger des murs.

Les moyens de communication et d'informations marquent la fin des distances physiques mais révèlent en même temps l'étendu des différences culturelles. Ou bien une cohabitation culturelle avec une hiérarchie fondée sur le droit universel est organisée ou des affrontements culturels exploseront. Pour communiquer avec des personnes qui ne pensent pas comme nous, il est indispensable de réfléchir sur les mots, leur donner un sens commun. D'où l'importance de la francophonie : langue, culture, défense des droits de la personne, développement durable pour l'humanité, les savoirs traditionnels, les connaissances culturelles et scientifiques, gérer en son sein les conflits, etc.

Il faut apprendre aux jeunes générations à utiliser ces nouveaux moyens d'échanges d'informations. Il y a des droits et devoirs sur Internet, c'est la même chose pour le téléphone portable, notamment dans les écoles avec le droit à l'image (photos, vidéo).

En France en 2005, la loi **d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école un article L211-1- défini "un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Ce socle comprend :**

- *la maîtrise de la langue française ;*
- *la maîtrise des principaux éléments de mathématiques ;*
- *une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté ;*
- *la pratique d'au moins une langue vivante étrangère ;*
- **la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.**
- *Ces connaissances et compétences sont précisées par décret pris après avis du Haut Conseil de l'éducation."*

Un brevet de l'informatique et de l'internet a été créé, pour évaluer l'acquisition des compétences et 5 domaines ont été définis :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable
- créer, produire, traiter, exploiter des données
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Une circulaire précise les connaissances et compétences demandées à l'école au collège et au lycée. [Pièce jointe 1]

Les TIC modifient les distances

Les nouvelles Technologies, notamment Internet et les téléphones portables permettent de relier les femmes et les hommes quels que soient leur origine sociale, leur nationalité et l'endroit où ils se trouvent.

Internet rapproche les acteurs locaux nationalement ou internationalement.

Internet permet l'échange d'information entre les citoyens, les associations, les gouvernements.

Internet permet la formation à distance,

Internet permet le désenclavement, l'échange d'information dans les pays en guerre ou dans les pays victime de censure, Même si parfois Internet ou l'accès à certains services sont coupé

Le portable permet d'être disponible et de pouvoir Intervenir même en cas d'urgence presque dans le monde entier. (Même au milieu du Sahara) Effet sur la santé, sur les récoltes, alerte pour les cultures, inondations, gestions de catastrophes naturelles.

Les TIC réduisent les inégalités

Les Nations Unies dans le rapport 2009 sur les Objectifs du millénaire [Pièce jointe 2 page 57] rappellent :

- que "les avantages des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication doivent être accordés à tous."
- L'accès à Internet aidera les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la réduction de la pauvreté.
- La téléphonie mobile offre des voies de communication nouvelles et cruciales pour des régions qui en ont longtemps été privées. Communications vocales mais aussi SMS, service de banques accessible par mobile (gestion de compte et commerce) et gestion des catastrophes. Le téléphone mobile (nouvelle technologie dite à large bande) permet également la connexion à Internet. Mais ce service même s'il est disponible dans beaucoup de pays reste souvent très onéreux.

Mais alerte sur les fortes disparités, en 2007, 64 % de la population des régions développées utilisaient l'Internet, contre 13 % dans les régions en développement et seulement 1,5 % dans les Pays les moins avancés.

L'équipement et les services pour réduire les inégalités

Préventions et surveillances pour les risques naturelles [risque Incendie, sécheresse, alerte par mobile, webcam, etc.]

Les technologies se développent et évoluent rapidement, les coûts d'investissement sont parfois importants mais les produits ou technologies évoluent assez rapidement. Il est toujours possible de recycler ou d'exporter ces technologies dans des pays moins équipés qui auront besoin de ces technologies pour rattraper leur retard.

Exemple 1 : Les notebooks ont une durée de vente assez courte puis ils sont retirés du marché pour laisser la place à un produit plus performant mais sensiblement au même prix que le précédent, ces produits là sont finalement vendu dans les pays en développement allongeant la durée de vie des produits.

Exemple 2 : Les Serveurs et routeurs Internet des fournisseurs Français pourraient lorsqu'ils sont remplacés servir à développer l'internet dans les pays Francophones tout en prévoyant le recyclage en fin de vie car les pays en développement et notamment l'Afrique n'est pas équipée pour recycler ce genre de produit.

Les TIC au service de la Francophonie

Les sociétés de services informatiques se développent de façon considérable, dans les pays en développement et les créations d'emploi sont importantes. C'est une opportunité que la France ne peut laisser passer, pour promouvoir la Francophonie.

La France doit profiter de la langue commune pour intervenir dans l'éducation, la formation, et dans les systèmes d'information, pour combler son retard, technologique, matériel. La France et les pays francophone peuvent également améliorer et promouvoir la présence du Français sur Internet. (Exemple Google, Yahoo, Microsoft, Apple, Intel, Nokia, Sony, etc.)

- Notamment en participant à développer des fonds de documentations et d'information en Français.
- Développer des solutions logicielles libres, utiliser des normes ouvertes, et multi plateforme pour ne pas être dépendant de solutions dites propriétaires. Généralement très chères et disponibles souvent qu'en anglais ! (Microsoft)
- Développer des partenariats entre les universités des différents pays francophones pour un meilleur échange et partage de compétence et de savoir faire.
- Développer des partenariats, avec internet comme outils, entre les associations francophones notamment celles défendant les femmes et les filles (formation et scolarisation pour les filles, travail pour les femmes, l'égalité de genre, etc.)

L'égalité des sexes est l'un des objectifs du millénaire, dans son rapport 2009 les nations unis précisent qu'*Il faut intensifier les efforts visant à scolariser tous les enfants, surtout ceux qui vivent dans des communautés rurales et éliminer les inégalités fondées sur le genre ou l'appartenance ethnique ou parmi les minorités linguistiques et religieuses dans l'enseignement.*

La cible visant à l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire avant 2005 n'a pas été atteinte."

Pour donner un exemple sur la visibilité du Français sur Internet. Si on recherche, dans google.fr, l'expression très courante : "www". (La plupart des pages Internet ont "www" dans leur adresse ou dans un lien quelque soit la langue de la page.)

Les résultats sont les suivants : environ 618 000 000 pages en Français, 970 000 000 en Espagnol et plus de 13 940 000 000 en Anglais. Cela laisse imaginer le travail à faire...

LES TIC et le développement durable...

C'est à la mode de dire que les TIC favorisent et participent au développement durable mais dans les faits c'est plus compliqué.

- La dématérialisation sauve bien quelques arbres mais une imprimerie professionnelle pollue moins que des milliers d'imprimantes dans le monde... Puisque les professionnels compensent en plantant des arbres, en traitant les déchets notamment les encres et en utilisant des papiers de meilleurs qualités.
- L'optimisation des transports et de l'architecture permet des économies d'énergies et moins de pollution grâce aux systèmes Informatiques.
- Les TIC ont permis le développement et la recherche dans les énergies renouvelables (exemple le photovoltaïque ou le développement de téléphone mobile solaire comme au Burundi...)

- Mais les Nouvelles Technologies sont fabriquées avec des matières parfois très polluantes et consomment toujours plus d'énergie

Il faudrait pour limiter l'impact sur l'environnement des TIC poursuivre des études et prévoir des bilans. C'est la recommandation en France d'un rapport des ministères de l'économie et de l'écologie publié en décembre 2008. Mais c'est coûteux !

Les inégalités face à Internet :

- Le débit et les couts d'accès. En France dans les villes ADSL 8 Mo et fibre optiques 80 ou 100 Mo. ADSL dans les campagnes simplement 2 Mo certaines zones ne seront pas en haut débit. Accessible par Téléphone ou débit hertzien
- Les coûts d'accès entre les pays sont très différents. (En Afrique du Sud un abonnement internet est plus cher qu'en France pour un accès pourtant 10 fois moins rapide et l'accès est payant en fonction du volume échangés alors que le volume échangé est illimité en France)
- Inégalité d'accès aux services en fonctions des pays, (certains contenus sont réservés à certaines zones géographiques)
- Censure dans certains pays
- Enfin on pourrait parler d'inégalités en fonction de la langue. Beaucoup plus de services sont accessible en Anglais.